Délibération du Bureau Syndical BS20221005_1



SDDEA

Cité administrative des Vassaules CS 23076 - 10012 TROYES CEDEX

Date de convocation :

29 09 2022

Date d'affichage:

29 09 2022

Nombre de membres: 37

Nombre de membres en

exercice: 37

Nombre de membres qui assistent à la séance : 23

Ayant pris part au vote :

29 dont 6 procurations

Résultat du vote :

Pour: 29 Contre: 0 Abstention: 0

Extrait du registre des délibérations

Séance du 05 10 2022

L'an deux mille vingt-deux, le cinq octobre à neuf heures trente, les membres du Bureau Syndical légalement convoqués se sont réunis en salle multi-activités des Vassaules, sous la présidence de Monsieur Nicolas Juillet, Président du SDDEA.

Sont présents :

Mmes et MM. JUILLET, VIART en sa qualité de Vice-Président du SDDEA, M. VIART en sa qualité de Président du Bassin Seine et affluents troyens, BANACH, BOISSEAU, BOYER, BRET, BRIQUET, DRAGON, DUQUESNOY, FIGIEL, GERMAIN, GROSJEAN, JACQUARD, JAY, LAGOGUEY, LAMY, LEROY, MAILLAT, MANDELLI, PACKO, POILVE, ZAJAC.

Sont excusés et donnent procuration :

M. ANTOINE donne procuration à M. DRAGON
M. BAILLY-BAZIN donne procuration à M. DRAGON
M. GUNDALL donne procuration à M. GROSJEAN
Mme LANTHIEZ donne procuration à M. JUILLET
M. THIEBAUT donne procuration à M. BANACH
Mme THOMAS donne procuration à M. BRET

Sont Absents:

Mme et MM. HOMEHR, AUBRY, FINELLO, GAUDY, LEIX, MAILLET, MASURE, PELOIS

Assiste également à la réunion :

M. GILLIS, Directeur Général des Services du SDDEA.

Secrétaire de séance :

M. JAY a été élu secrétaire de séance.

OBJET DE LA DELIBERATION

Demande de subvention auprès des organismes financeurs au titre de la construction de l'Observatoire de l'Eau – deuxième édition

<u>Pièce-jointe</u>: Dossier descriptif synthétique

Vu le Syndicat Mixte Ouvert de l'Eau, de l'Assainissement Collectif, de l'Assainissement Non Collectif, des Milieux aquatiques et de la Démoustication (SDDEA), créé depuis le 1^{er} juin 2016 en application de l'arrêté préfectoral DCDL-BCLI 201681-0003 du 21 Mars 2016 ;

Vu les statuts du SDDEA dans leur version en vigueur à la date de la séance ;

Vu le règlement intérieur du SDDEA dans sa version en vigueur à la date de la séance ;

Vu le Code général des collectivités territoriales.

LE PRESIDENT EXPOSE AUX MEMBRES DU BUREAU SYNDICAL,

La première édition de l'Observatoire de l'Eau qui a eu lieu le 18 novembre 2021 a été une réussite, avec plus de 250 participants sur l'ensemble de la demi-journée. Une synthèse de l'évènement a été présentée lors de l'Assemblé Générale du 30 juin 2022 et fait l'objet d'une transcription écrite détaillée, les actes de l'Observatoire de l'Eau, distribuée le même jour.

SDDEA Page 1/3

Délibération du Bureau Syndical BS20221005_1

Afin de poursuivre la dynamique partenariale engagée au cours de cette première édition, la deuxième édition de l'Observatoire se prépare et aura lieu le 17 novembre 2022. Les objectifs et la programmation de cette deuxième édition sont synthétisés dans le dossier joint à la délibération, dont une version plus détaillée est fournie pour la constitution des dossiers de demande de subvention auprès des organismes financeurs, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et la Région Grand Est.

Monsieur le Président détaille aux membres du Bureau Syndical les modalités d'animation et d'organisation de l'Observatoire de l'Eau et les coûts associés.

Ainsi, le montant total des frais associés à l'Observatoire de l'Eau est estimé à 117 197,40 € TTC.

Le SDDEA peut solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie dans le cadre de son programme « Eau et Climat » pour la mobilisation des acteurs et des territoires en faveur de l'adaptation au changement climatique. Il peut aussi solliciter une subvention auprès de la Région Grand Est via le dispositif « Acquisition de connaissances, animations et outils de gestion pour la protection des eaux souterraines ».

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

Budget prévisionnel 2022 OBSE	RVATOIRE I	DE L'E	<u>AU</u>			
CG.			Subve	Reste à charge		
OL LIFALI			AESN	RI	EGION	SDDEA
Observatoire de l' EAU	€	%	€	%	€	€
Ingénierie et pilotage		0%		0%		
Sous-total	42 500,00 €		0,00€		0,00€	42 500,00 €
Accompagnement stratégique		50%		0%		
Sous-total	12 230,40 €		6 115,20 €		0,00€	6 115,20 €
Evènementiel		50%		0%		
Sous-total	35 299,60 €		17 649,80 €		0,00€	17 649,80 €
Communication		50%		30%		
Sous-total	27 167,40 €		13 190,70 €		8 150,22 €	5 826,48 €
Divers et imprévus		0%		0%		
Sous-total	5 000,00 €		0,00€		0,00€	5 000,00 €
Total annuel	117 197,40 €	32%	36 955,70 €	7%	8 150,22 €	72 091,48 €

Subvention de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (pour un taux max de 50% sur une sélection de critères)	36 955,70 €
Subvention de la Région Grand Est (pour un taux max de 30% sur une sélection de critères)	8 150,22 €
À la charge de la Régie du SDDEA	72 091,48 €
Montant TOTAL TTC	117 197,40 €

En cas de non-attribution des subventions, le reste à charge peut s'élever au montant total du budget prévisionnel.

SDDEA Page 2 / 3

Délibération du Bureau Syndical BS20221005_1

LE BUREAU SYNDICAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE :

- **DE PRENDRE ACTE** de l'ensemble des équivalents temps pleins impliqués dans l'animation de l'Observatoire de l'Eau et des coûts correspondants ;
- D'ADOPTER le plan de financement présenté dans la présente délibération ;
- **DE SOLLICITER** auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie la demande d'une aide financière ;
- DE SOLLICITER auprès de la Région Grand Est la demande d'une aide financière ;
- DE S'ENGAGER à inscrire au budget en dépenses et en recettes les crédits correspondants ;
- DE DONNER tout pouvoir au Président du SDDEA à signer tout acte administratif, juridique, financier ou technique, notamment de nature conventionnelle, à intervenir en application ou en exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme, Le Président,

NICOLAS JUILLET
2022.10.08 09:24:12 +0200
Ref:20221005_162202_1-3-S
Signature numérique
le Président

Nicolas JUILLET

Nicolas JUILLET

SDDEA Page 3 / 3

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne (R.421-1 du code de justice administrative) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité.

Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 10/10/2022 à 04h14 Réference de l'AR : 010-200062107-20221005-BS20221005_1-DE Affiché le 10/10/2022 ; Certifié exécutoire le 10/10/2022



STRATEGIE 2100 -OBSERVATOIRE DE L'EAU

Table des matières

I.	Eléments de contexte	3
	Face au changement climatique, les enjeux sur la ressource Stratégie 2100	
	Observatoire de l'Eau	
[Définition Objectifs généraux	3
F	Public cible Première édition	4
II.	I. Deuxième édition	4
((I	Objectifs et programme Outils de communication et médiatisation Indicateurs d'évaluation de l'évènement	5
ΙV	'. Budget prévisionnel	6



I. Eléments de contexte

Face au changement climatique, les enjeux sur la ressource

L'eau, élément essentiel à la vie, aux activités humaines, au maintien de la biodiversité et à la régulation du climat voit son cycle de plus en plus impacté par les effets déjà visibles du changement climatique. La crise climatique actuelle est aussi une crise de l'eau.

Les modélisations des experts montrent que les phénomènes extrêmes (inondations, sécheresses) devraient être plus fréquents au cours des prochaines décennies et que leur intensité irait en s'accentuant. Les études scientifiques démontrent que la gestion actuelle de la ressource en eau ne serait pas à même de relever les défis d'anticipation et d'adaptation à ces phénomènes.

Stratégie 2100

Dans le cadre de l'anticipation des effets du changement climatique, de l'évolution des réglementations et des règles d'attribution des subventions, le SDDEA et sa Régie ont travaillé à la mise en place d'une stratégie globale d'adaptation, dite Stratégie 2100, pour assurer la pérennité et la qualité de la ressource en eau sur son périmètre. Une démarche novatrice qui a notamment reçu le soutien des services de l'État, du département de l'Aube, de la région Grand Est et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Ambitieuse, la Stratégie 2100 marque une volonté et un engagement commun de travailler efficacement et de manière cohérente à la mise en œuvre d'une action publique efficace, pertinente et durable, en accord avec les standards nationaux et européens. C'est une stratégie globale au sein de laquelle se rencontrent les démarches d'adaptation et d'atténuation du changement climatique. Elle aborde de manière transversale l'ensemble des enjeux du cycle complet de l'eau.

Pour assurer le succès de la Stratégie 2100, son implémentation se décline selon trois volets structurants :

- Le volet atténuation avec l'activation d'une démarche de développement durable au sein du SDDEA et de sa Régie ;
- Le volet adaptation avec la mise en œuvre de trois actions emblématiques ;
- Le volet partenarial avec la création et le travail de l'Observatoire de l'Eau.

II. Observatoire de l'Eau

Définition

Une bonne politique de l'eau est avant tout partenariale, et l'efficacité de celle-ci nécessite de s'affranchir des approches en silo des acteurs de l'eau. C'est la raison pour laquelle dès la genèse de la Stratégie 2100, la création d'un Observatoire de l'Eau réunissant l'ensemble des acteurs du territoire a été envisagée puis validée. Ainsi, l'Observatoire aborde sur le fond les grands principes et les grands défis de la politique de l'eau dans le cadre de l'adaptation face aux changements climatiques.

Objectifs généraux

« Evaluer, proposer et agir » sont les objectifs principaux de l'Observatoire de l'Eau.

En tant qu'entité fédératrice de travail et d'échanges, l'Observatoire constitue un espace d'intégration des acteurs de l'eau où ceux-ci identifient ensemble leurs besoins en connaissances et les outils de suivi pour répondre à ces besoins.

Il est un espace adapté à la production d'une information de qualité afin d'améliorer et d'éclairer les décisions.

Il permet également de corriger ou réviser les actions du SDDEA et de sa Régie en mobilisant l'évaluation des politiques publiques, notion structurante d'un plan stratégique de long terme.



Il crée la concertation entre acteurs de l'eau sur nos territoires - qu'ils soient publics ou privés, institutionnels ou associatifs – pour mieux réfléchir et travailler ensemble à la formulation de propositions communes, à l'identification de solidarités territoriales à développer et à la mise en œuvre d'actions ciblées. Et donc à la co-construction de l'Observatoire de l'Eau.

Organe du temps long, l'Observatoire mobilise les structures et les collectivités autour de mêmes enjeux. La complémentarité des acteurs et la réciprocité du partage de connaissances favorisent des formes de coopération plus efficaces et plus efficientes, ce qui est au cœur de ce projet.

Public cible

La construction et l'animation de l'Observatoire de l'Eau se fait tout au long de l'année et repose sur le développement de grandes instances. La session générale – qui a pour but de réunir l'intégralité des partenaires et différents acteurs de notre territoire une fois par an – est l'une de ses instances et réunie principalement les acteurs locaux de la gestion de l'eau, les élus locaux et institutionnels.

Première édition

Le lancement officiel de l'Observatoire de l'Eau s'est fait avec la première édition de la session générale, le 18 novembre 2021. Une demi-journée d'échanges autour de la thématique : « Eau et changement climatique : quels modèles, quelles actions pour nos territoires ? ». Gestion de l'eau et changement climatique ont été au centre des sujets des deux ateliers et de la session de plénière qui ont eu lieu.

Les thématiques de travail et de réflexion étaient variées, que ce soit notamment sur : l'eau potable et l'assainissement, l'eau et les milieux aquatiques, ou encore l'eau pour l'alimentation et l'agriculture. Echanges, partager, coopération et convivialité ont guide les différents groupes des ateliers tout au long de la manifestation. La plénière s'est articulée avec des retours d'études et d'expériences concrètes (démarches, outils et référentiels), prenant en compte les impacts du changement climatique sur la ressource en eau.

Une première édition qui a été un succès puisqu'elle a permis de réunir 220 personnes sur les ateliers et 262 à la plénière, venant d'une centaine de structures et de collectivités.

III. Deuxième édition

Objectifs et programme

La deuxième édition de l'Observatoire de l'Eau aura lieu sur la journée et est prévue pour le 17 novembre 2022, au Centre des Congrès de l'Aube à Troyes. Elle se veut tout aussi axée sur les enjeux multiples liés à la ressource et aux impacts du changement climatique, avec la thématique pressentie suivante « Eau et changement climatique : quelles ressources en commun et comment les gérer ? »

En partant des objectifs principaux de l'Observatoire « Evaluer, proposer et agir » et tirant partie de la continuité dans les travaux réalisés depuis 2018, notamment lors du séminaire de mars 2021 et de la première édition de l'Observatoire, les objectifs de cette deuxième édition sont :

- Développer la co-construction de l'Observatoire de l'Eau et la cohésion entre les acteurs de l'eau sur nos territoires
- Susciter l'intérêt des acteurs de secteurs peu ou pas représentés lors de la première édition
- Faire connaître les méthodes et initier l'évaluation de la politique publique
- Réaliser un premier état des lieux de la connaissance
- Vulgariser, éduquer et valoriser les études produites et les expériences concrètes
- Impliquer les citoyens

Le programme de l'édition 2022 est donc réalisé pour répondre aux objectifs posés.



Il inclut notamment la réalisation d'ateliers « Fresque du Climat » et « Fresque de l'Eau » à destination des élèves (éco-délégués) des lycées et collèges du département. Ces ateliers seront animés par des animateurs et animatrices externes à la structure et former à l'animation de ces Fresques.

Il y aura un atelier destiné aux acteurs de du secteur industriel pour travailler sur les questions d'usage et d'économies d'eau, réalisé en partenariat avec le Club d'Ecologie Industrielle de l'Aube.

La deuxième édition sera marquée par la présentation de l'état des lieux des masses d'eaux de nos territoires, en lien avec les ateliers d'initiation à l'évaluation de la politique publique. Pour préparer et structurer le contenu de ces ateliers, nous serons accompagnés par un prestataire externe, Planète publique, cabinet conseil en politique publique.

La plénière de clôture sera une fois de plus l'occasion d'avoir différents intervenants qui présenterons leurs retours d'expériences mais aussi certaines études scientifiques dans le domaine de l'eau et du changement climatique.

Outils de communication et médiatisation

Le SDDEA et son service de communication se chargeront de faire la promotion et la communication avant, pendant et après l'évènement avec la production des outils de communication suivants :

- Réalisation d'invitations et coupons-réponses de participation à l'Observatoire avec le programme détaillé de la journée qui seront diffusés par courrier ou par mail.
- Réalisation et impression de pochettes dédiées à l'Observatoire qui seront distribuées en main propre à chaque participant avec des informations diverses (programme journée, plan du centre, documents informatifs pour le travail en ateliers, résumé des cas présentés en plénière, etc.)
- Réalisation et enregistrements de vidéos/interviews filmées de retours d'expériences sur les sujets eau et climat qui seront diffusées lors de la session de plénière et postées sur les réseaux (site internet SDDEA, chaîne Youtube). Les sujets suivants sont déjà retenus pour les vidéos :
 - Paiements pour services environnementaux du PNRFO
 - Focus sur les PTGEs de l'EPAGE du bassin du Loing et du SMBVA
 - Les étiages sévères en période de sécheresse avec l'EPTB Seine Grands Lacs
 - Sécheresse et chalarose du frêne par le SDDEA
- Diffusion d'articles de présentation de l'évènement et de restitution sur les réseaux (site internet SDDEA, chaîne Youtube)
- Réalisation de Kakémonos (l'Observatoire de l'Eau, ses objectifs et les enjeux)
- Rédaction et conception d'une brochure des actes de l'Observatoire de l'Eau 2022 qui sera diffusée par courrier ou distribuée, en main propre et dans les différentes agences du SDDEA ainsi que dans les structures partenaires de l'évènement.

A cela s'ajoute des invitations à la Presse avec remise d'un dossier de presse ainsi que la présence d'un photographe professionnel pour capturer les moments clés de cette deuxième édition.

Indicateurs d'évaluation de l'évènement

- Nombre de participants aux ateliers
- Nombre de participants à la plénière de fin de journée
- Nombre de structures représentées
- Retombées presse
- Questionnaire de satisfaction et note globale donnée



IV. Budget prévisionnel

Budget prévisionnel 2022 OBSERVATOIRE DE L'EAU

CC3	Dépenses		Subventions				Reste à charge
			AESN			GION	SDDEA
Observatoire de l' EAU	ETP	€	%	€	%	€	€
Ingénierie et pilotage			0%		0%		
Chargé-e de mission Stratégie 2100 - Observatoire de l'Eau	0,5	42 500,00 €		0,00 €		0,00€	42 500,00 €
Sous-total		42 500,00 €		0,00€		0,00€	42 500,00 €
Accompagnement stratégique			50%		0%		
Animateurs/animatrices Ateliers "Fresques"	-	1 370,40 €		685,20€		0,00€	685,20€
Prestataire Accompagnement Observatoire	-	7 860,00 €		3 930,00 €		0,00€	3 930,00 €
Intervenants externes	-	3 000,00 €		1 500,00 €		0,00€	1 500,00 €
Sous-total		12 230,40 €		6 115,20 €		0,00€	6 115,20 €
Evènementiel			50%		0%		
Location de salle	-	12 453,60 €		6 226,80 €		0,00€	6 226,80 €
Matériel divers	-	1 546,00 €		773,00 €		0,00€	773,00€
Exposition photo éphèmère	-	550,00€		275,00€		0,00€	275,00€
Traiteur	-	20 750,00 €		10 375,00 €		0,00€	10 375,00 €
Sous-total		35 299,60 €		17 649,80 €		0,00€	17 649,80 €
Communication			50%		30%		
Conception graphique documents	-	4 860,00 €		2 430,00 €		1 458,00 €	972,00€
Kakémonos	-	294,00 €		147,00 €		88,20€	58,80€
Invitations (impression et envoi (x 1500))	-	1 875,00 €		937,50€		562,50€	375,00€
Impression Brochure des actes (x2000)	-	7 821,60 €		3 910,80 €		2 346,48 €	1 564,32 €
Vidéos (enregistrement et réalisation)	-	11 026,80 €		5 120,40 €		3 308,04 €	2 598,36 €
Photographe	-	1 290,00 €		645,00€		387,00€	258,00€
Sous-total		27 167,40 €		13 190,70 €		8 150,22 €	5 826,48 €
Divers et imprévus	-	5 000,00 €					5 000,00 €
Sous-total		5 000,00 €		0,00€		0,00€	5 000,00 €
Total annuel	0,5	117 197,40 €	32%	36 955,70 €	7%	8 150,22 €	72 091,48 €

